

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-276

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de Mr Thierry MERLAND, entreprise TMAE, 204 route de Zermezele 59470 WORMHOUT afin de réaliser des travaux de réparation fuite en toiture au 94, Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

ARRETE:

**ARTICLE 1** : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements situés face aux 92 et 94, Place du Général de Gaulle, et ce, le **vendredi 2 décembre 2022 de 7h à 12h.**

**ARTICLE 2** : la signalisation réglementaire temporaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Cet arrêté sera publié et adressé au demandeur et transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 29 novembre 2022



Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 29/11/2022

Le Maire  
Frédéric DEVOS



Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué

Maïse LEPROVOST

Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué

Maïse LEPROVOST